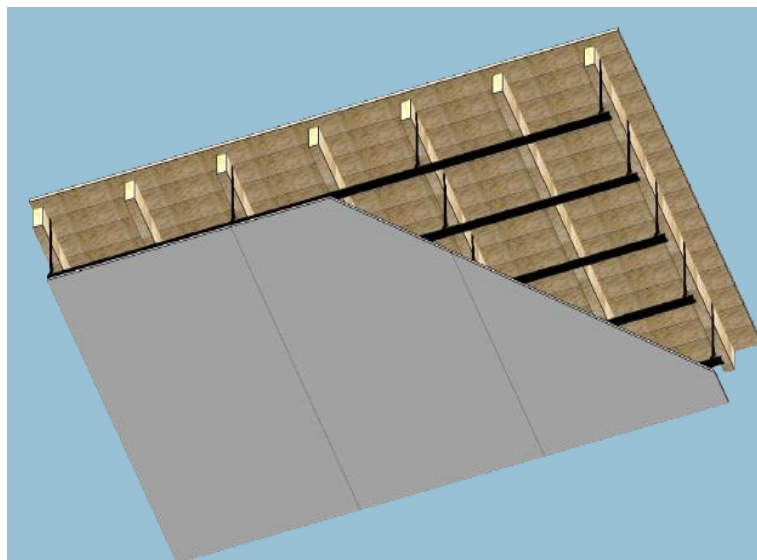




Plafond sur ossature métallique
D152.fr_PCKM_PLAFOND-EXTERIEUR-SOUS-PLANCHER-BOIS.fr_F47-
HYDRO_HYDROPROOF-1BA13

**PLAFOND EXTERIEUR SOUS PLANCHER BOIS F47
HYDRO
KNAUF HYDROPROOF 1BA13**

Fiche Technique Système

2023-04

PLAFOND EXTERIEUR, SOUS PLANCHER BOIS HYDROPROOF 1BA13

D152.fr_PCKM_PLAFOND -EXTERIEUR-SOUS-PLANCHER-BOIS.fr_F47-HYDRO_HYDROPROOF-1BA13

Description du système

Plafond extérieur Knauf sous plancher bois constitué par assemblage de plaques de plâtre KNAUF Hydroproof vissées sur une ossature métallique Knauf F47 Hydro ou Z275.

Le système est composé de :

- Plaques KNAUF Hydroproof BA13.
- Fourrures F47 Hydro ou F47 Z275.
- Rail F47 Hydro ou F47 Z275.
- Suspentes réglables Hydro composées de :
 - Pied de suspentes Hydro.
 - Tête de suspente Hydro.
 - Goupille de suspentes réglable Hydro.
- Suspentes U Hydro.
- Vis TTPC Hydroproof.
- Enduit Proplak Hydroproof.
- Bande à joint Hydroproof.
- Butons.

Documents de référence

Mise en œuvre conformément à :

- DTA plafond extérieur Hydroproof BA13 9/22-1078_V1 valide du 21/02/23 au 31/12/25.

Domaine d'emploi

Les plafonds extérieurs Knauf Hydroproof sous plancher bois sont destinés à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf ou rénovation.
- Plafond extérieur abrité, non exposé directement à l'eau et aux intempéries, sous support étanche.

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments d'habitation de première, deuxième, troisième et quatrième famille.
- Les ERP de catégorie 1,2,3,4 et 5.
- Les IGH.
- Les bâtiments soumis au code du travail.

PLAFOND EXTERIEUR SOUS PLANCHER BOIS HYDROPROOF 1BA13



D152.fr_PEKM_PLAFOND-EXTERIEUR-SOUS-PLANCHER-BOIS.fr_F47-HYDRO_HYDROPROOF-1BA13

Caractéristiques techniques

Eléments constitutifs du système	
Parements	HYDROPROOF BA13
Nombre de peau	1
Ossature	F47 Hydro ou F47 Z275

Type de support	Sous plafond bois
Classement de résistance au feu	-
Isolation	Sans
Type d'isolant	-
Epaisseur isolant [mm]	-
Lame d'air mini [mm]	100
Ossature	F47 Hydro et Rail F47 Hydro pour toutes les zones. F47 Z275 et Rail F47 Z275 pour une utilisation à plus de 20km du bord de mer et hors zones de pollution dont le taux de dioxyde de soufre excède 30ug/m3. Les données relatives aux zones de pollution sont disponibles sur https://www.geodair.fr/donnees/consultation
Plaque	1ère peau
Entraxe vissage sur F47 [mm]	300

Tableau de portée entre suspente [P1] (m) **

Plénum (m)	Type de suspente	Entraxe [E1] (m)	Exposition au vent	Hauteur d'ouvrage ≤ 10 m					Hauteur d'ouvrage ≤ 20 m				
				Zone de vent					Zone de vent				
				1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
≤ 0,3	Suspentes U Hydro (plénums ≤10cm) Suspentes réglables Hydro	0,5	Protégé	1.00	0.95	0.85	0.85	0.60	0.95	0.90	0.80	0.80	0.60
			Normal	0.90	0.90	0.80	0.75	0.55	0.80	0.85	0.75	0.65	0.45
			Exposé	0.85	0.80	0.75	0.60	0.45	0.80	0.75	0.60	0.50	0.35
Entre 0,3 et 0,6	Suspentes réglables Hydro	0,5	Protégé	1.00	0.85	0.70	0.60	0.40	0.85	0.75	0.60	0.45	0.35
			Normal	0.90	0.70	0.55	0.45	0.30	0.70	0.60	0.45	0.35	*
			Exposé	0.60	0.50	0.45	0.35	*	0.50	0.45	0.35	0.30	*
Entre 0,6 et 0,9	Suspentes réglables Hydro	0,5	Protégé	0.70	0.55	0.40	0.35	*	0.55	0.45	0.35	*	*
			Normal	0.50	0.40	0.30	*	*	0.40	0.35	*	*	*
			Exposé	0.35	0.30	*	*	*	0.30	*	*	*	*

*Pour les systèmes dont la portée n'est pas donnée dans le tableau ci-dessus, se reporter au tableau de dimensionnement avec réduction d'entraxe.

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

PLAFOND EXTERIEUR SOUS PLANCHER BOIS HYDROPROOF 1BA13



D152.fr_PEKM_PLAFOND-EXTERIEUR-SOUS-PLANCHER-BOIS.fr_F47-HYDRO_HYDROPROOF-1BA13

Tableau de portée entre suspente [P1] avec réduction d'entraxe (m) **

Plénum (m)	Type de suspente	Entraxe [E1] (m)	Exposition au vent	Hauteur d'ouvrage ≤ 10 m			Hauteur d'ouvrage ≤ 20 m			
				Zone de vent			Zone de vent			
				3	4	5	2	3	4	5
Plénum entre 0,3 et 0,6m	Suspentes réglables Hydro	0.3	Normal	0.95	0.75	0.55	1	0.75	0.6	0.45
			Exposé	0.75	0.6	0.45	0.75	0.6	0.5	0.35
Plénum entre 0,6 et 0,9m	Suspente réglable Hydro	0.3	Protégé	0.7	0.55	0.4	0.75	0.6	0.45	0.35
			Normal	0.55	0.45	0.30	0.6	0.45	0.35	***
			Exposé	0.40	0.35	***	0.40	0.35	0.30	***

**Les systèmes sont dimensionnés selon les règles NV65. Pour les systèmes d'entraxes intermédiaires aux tableaux de dimensionnement, il convient de se reporter au texte du DTA plafond extérieur Hydroproof BA13 9/22-1078_V1.

*** Pour les systèmes notés « *** », pour les systèmes présentant un plénum supérieur à celui présenté dans les tableaux ci-dessus ou pour les systèmes nécessitant de l'isolation, il convient de consulter le support technique Knauf.

Dispositions particulières de mise en œuvre

Performance Feu :

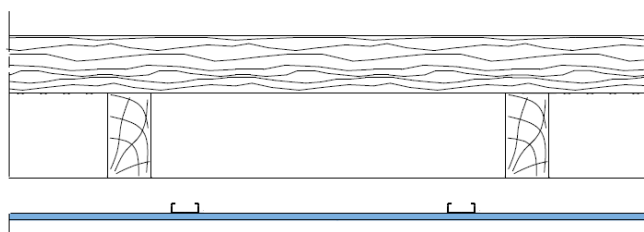
Non

Performance acoustique :

Non

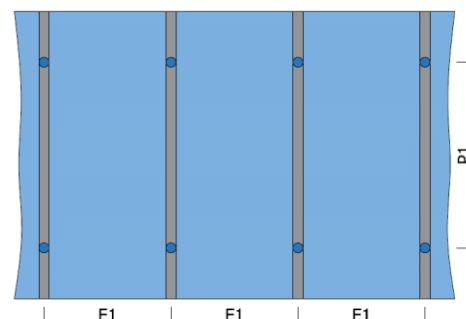
Autre :

DTA plafond extérieur Hydroproof BA13 9/22-1078_V1 valide du 21/02/23 au 31/12/25



Cas sans isolant.

Lame d'air



Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE

Tél : 0 809 404068

STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.